



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 25 avril 2022, 14 h.

RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE- CONCOURS DU FONDS INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE POUR 2022-2026

CONSIDÉRANT les articles 54 (3) (d) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT la Politique de distribution du Fonds institutionnel de recherche;

CONSIDÉRANT que la sous-commission de la recherche a procédé au lancement de ce concours le 26 août 2021 et a constitué des sous-comités afin de faire l'examen des demandes;

CONSIDÉRANT la recommandation de la sous-commission de la recherche (2022-SCR67-09, 6 avril 2022);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2022-CE637-04.03.03-R6086, 12 avril 2022);

CONSIDÉRANT les explications du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la reconnaissance des groupes de recherche suivants, pour une période de 4 ans, soit du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 :

-Groupe interdisciplinaire de recherche appliquée en santé (GIRAS);

-Groupe de recherche en Cognition Neurosciences Affect et Comportement (COGNAC);

-Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive de loisir (GIREIL);

-Groupe de recherche en signalisation cellulaire (GRSC);

-Groupe de recherche sur l'intervention précoce inclusive (GRIPI);

-Groupe de recherche en biologie végétale (GRBV);

-Groupe de recherche en science forensique (GRSF);

- Motivation Mieux-être (M2ÊTRE);
- Groupe de recherche sur les affections neuro-musculo-squelettiques (GRAN);
- Groupe de recherche transdisciplinaire des troubles de l'alimentation (GR2TCA-Loricoprs).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.